

Centre-Val de Loire



N° 13

Mai 2015

Trois ans après leur création, les entreprises survivent mieux en Centre-Val de Loire

En 2013, près des trois quarts des entreprises créées trois ans auparavant sont encore en activité en Centre-Val de Loire. C'est plus qu'en moyenne métropolitaine et que quatre ans auparavant. Les entreprises créées sous le statut de personne morale sont plus pérennes que celles sous statut de personne physique et les entités industrielles survivent davantage que les commerciales. Un fort investissement initial, le fait d'être entouré et l'expérience métier constituent des atouts de réussite supplémentaires. Les femmes et les jeunes ont plus de difficultés à maintenir leur activité. Entre 2010 et 2013, l'augmentation de l'emploi, notamment salarié, dans les entreprises pérennes compense quasiment les pertes dues aux cessations. Fin 2013, néanmoins, de nombreuses entreprises régionales présentent encore des signes de fragilité, autant de signaux d'alerte sur leur longévité.

Karine Pélissou

En 2010, environ 18 000 entreprises ont vu le jour en Centre-Val de Loire dont 7 000 entreprises classiques et 11 000 auto-entreprises, créations dynamisées par les politiques publiques dédiées. Le Conseil régional et ses partenaires accompagnent en particulier la création d'entreprises via des dispositifs financiers (aides, subventions ou avantages fiscaux) et soutiennent les entités nouvellement créées dans leur stratégie de développement via un large éventail d'outils. Assurer la pérennité d'une nouvelle entreprise, et au-delà son développement, reste un défi majeur qu'une partie seulement des entrepreneurs relèvera, dans un contexte économique défavorable.

Cette étude, réalisée à partir des résultats de l'enquête Sine, analyse la survie des entreprises classiques créées au cours du premier semestre 2010, la dynamique de l'emploi dans les entreprises pérennes et leurs premières difficultés.

Le créateur « type » d'une entreprise classique, en Centre-Val de Loire en 2010, est un homme ayant le baccalauréat ou un CAP, BEP. Avant de créer son entreprise, il était en activité. Son principal objectif est d'assurer son propre emploi et il bénéficie de l'appui de son entourage. Son entreprise a souvent le statut de personne morale, avec des moyens de départ supérieurs à 8 000 euros. Il crée le plus souvent dans les secteurs du commerce, de la construction ou des services aux entreprises.

Une meilleure survie que nationalement

En Centre-Val de Loire, 3 272 entreprises ont vu le jour au premier semestre 2010, hors auto-entreprises, dont un quart créées par des femmes. En 2013, trois ans après, les nouvelles unités ne sont plus que 2 380, soit un taux de survie de 73 % (*définitions*).

Ce taux est légèrement supérieur à la moyenne de France métropolitaine, plus nettement la troisième année (*figure 1*). La région se place ainsi au 10^e rang national, loin derrière l'Alsace, première avec un taux de survie de 78 %.

1 Taux de survie à trois ans légèrement supérieur en Centre-Val de Loire

	Taux de survie		
	à 1 an	à 2 ans	à 3 ans
Centre-Val de Loire	91,6	81,3	72,7
France de province	90,6	80,2	71,0
France métropolitaine	91,1	81,0	71,5

Champ : entreprises classiques créées au premier semestre 2010
Source : Enquêtes Sine 2010

La pérennité à trois ans des unités créées en 2010 s'est améliorée par rapport à celle de la génération 2006. Le taux de survie en Centre-Val de Loire a progressé de cinq points entre 2009 et 2013 (de

68 à 73 %), évolution similaire à celle du niveau national. Si la situation économique très défavorable de 2008 et 2009 a joué négativement sur la survie des entreprises créées en 2006, en 2012 et 2013 la croissance a été très faible mais présente. En outre, la mise en place du statut d'auto-entrepreneur en 2009 peut expliquer une meilleure pérennité pour la génération 2010 : certains projets plus fragiles se sont sans doute orientés vers ce nouveau statut bénéficiant de procédures simplifiées. Cet effet de transfert est probablement plus marqué en Centre-Val de Loire, la part d'auto-entreprises créées dans la région étant supérieure de trois points à celle de la France de province.

Statut juridique et secteur, éléments déterminants du maintien en activité

En Centre-Val de Loire, comme au niveau national, les entreprises classiques créées sous le statut juridique de personne morale se maintiennent mieux dans le paysage économique que les personnes physiques (78 contre 65 %). Cela se vérifie indépendamment du secteur dans lequel elles exercent leur activité, des moyens mis en œuvre au démarrage ou des caractéristiques personnelles du créateur (*figure 4*).

La survie des nouvelles unités régionales est fortement liée au secteur d'activité (*figure 2*). Les entreprises classiques régionales créées en 2010 résistent mieux que celles de France de province principalement dans l'industrie, la construction et le commerce. Le taux de survie des entreprises industrielles atteint 84 % dans la région. Dans l'industrie manufacturière, la pérennité est la

Encadré partenaire

La Région Centre-Val de Loire, en appui à la création et au développement des entreprises

L'accompagnement des projets de création et de développement des entreprises figure parmi les priorités de la Région. Grâce à ses nombreux dispositifs tels que les Contrats d'appui aux projets, la Région soutient les entrepreneurs au démarrage de leur projet et les accompagne tout au long de l'évolution de leur entreprise (soutien de l'emploi, formation, développement et innovation, recherche et développement...), notamment à travers des aides financières et la possibilité de mise en œuvre d'une véritable stratégie de développement.

Afin de disposer d'éléments de référence utiles dans le cadre de ses dispositifs de soutien à la création et au développement des entreprises, la Région a noué un partenariat avec l'Insee permettant d'étudier de façon régulière l'évolution des nouvelles entreprises créées et les facteurs contribuant à leur pérennité.

Région Centre-Val de Loire

plus importante, notamment dans les activités de travail du bois, les industries du papier, l'imprimerie et la réparation-installation de machines et d'équipements. Le secteur industriel requiert un capital initial conséquent lié à un fort investissement matériel. De plus, ces dernières années, l'industrie est moins touchée par les difficultés que la construction ou les activités immobilières.

Près de 80 % des entreprises sont également encore en activité au-delà de trois ans dans l'enseignement, la santé et le social. C'est d'ailleurs dans ce secteur que la survie est la plus importante, toutes choses égales par ailleurs (*figure 4*).

Dans le commerce, plus sensible à la concurrence, le rythme de renouvellement du tissu productif (créations et cessations) est élevé, engendrant une moindre survie.

Une meilleure pérennité des entreprises artisanales

Trois ans après leur création, 76 % des entreprises artisanales sont encore actives pour 71 % des entreprises non artisanales.

La meilleure résistance de ces entreprises s'explique en partie par le profil des créateurs. Ceux-ci ont souvent un diplôme professionnel (CAP, BEP...). De plus, ils entreprennent généralement dans l'activité qu'ils exerçaient auparavant, ce qui leur donne a priori une bonne maîtrise du domaine dans lequel ils se lancent.

L'aspect financier et l'environnement du créateur, facteurs influents

Dans la région, comme au niveau national, le taux de survie augmente avec le capital de départ (*figure 3*). Plus de huit projets sur dix ayant mobilisé 80 000 euros ou plus au démarrage se sont maintenus trois ans après, contre deux sur trois parmi ceux ayant débuté avec moins de 4 000 euros. Les entreprises en partie financées par emprunts bancaires résistent mieux que celles s'appuyant uniquement sur les ressources personnelles du créateur. En effet, les banques choisissent de financer les projets qu'elles jugent les plus viables. En particulier, la survie des entreprises régionales ayant commencé avec des moyens compris entre 16 000 et 80 000 euros, dont une partie financée par emprunts bancaires, est supérieure de quinze points à celle des projets non financés par ce type d'emprunt.

S'agissant des aides attribuées par le Conseil régional, il semble que la sélectivité de l'aide et le soutien tout au long de la vie de l'entreprise assurent une meilleure survie. Une création sur trente bénéficie d'une aide régionale (106 entités concernées). Leur profil est plutôt robuste : quatre entreprises aidées sur cinq sont dans l'artisanat contre 37 % pour l'ensemble des entreprises ; elles se créent avec des moyens conséquents (84 % avec 16 000 euros ou plus). Les personnes morales sont davantage aidées quel que soit le niveau de capital investi.

Les jeunes entreprises bénéficiant de l'Aide aux chômeurs créateurs repreneurs d'entreprise (Accre) ou du Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise (Nacre) résistent en moyenne moins bien que les autres. En effet, ces aides s'adressent à un public fragile au départ :

2 Les entreprises régionales plus robustes dans les grands secteurs d'activité

Secteur d'activité	%								
	Centre-Val de Loire	France de province	France métropolitaine	part des entreprises créées	taux de survie à 3 ans	part des entreprises créées	taux de survie à 3 ans	part des entreprises créées	taux de survie à 3 ans
Industrie	7,2	84,3	6,4	81,1	5,6	79,8			
Construction	20,0	73,4	19,5	68,1	18,9	68,0			
Commerce, hébergement et restauration	34,2	68,4	35,9	66,1	34,6	66,5			
Information et communication, activités financières et d'assurance	4,2	72,9	3,9	74,7	5,3	75,3			
Activités immobilières	5,0	58,3	4,1	65,6	3,8	66,8			
Activités techniques et de soutien	16,1	77,8	16,7	76,8	19,3	77,6			
Enseignement, santé, social	6,9	79,6	7,3	83,0	6,7	83,3			
Autres activités de services	6,4	72,3	6,2	70,3	5,8	70,9			
Ensemble	100,0	72,7	100,0	71,0	100,0	71,5			

Champ : entreprises classiques créées au premier semestre 2010

Source : Enquêtes Sire 2010

3 Le taux de survie augmente avec les moyens de départ

Moyens de départ	%			
	Centre-Val de Loire	France de province	part des entreprises créées	taux de survie à 3 ans
Moins de 4 000 euros	27,4	65,4	29,6	65,6
De 4 000 à moins de 16 000 euros	27,7	71,7	29,6	70,5
De 16 000 à moins de 80 000 euros	30,4	75,6	27,7	73,0
80 000 euros et plus	14,5	82,5	13,1	80,3
Ensemble	100,0	72,7	100,0	71,0

Champ : entreprises classiques créées au premier semestre 2010

Source : Enquêtes Sire 2010

4 Les principaux déterminants de la pérennité à trois ans d'une entreprise en Centre-Val de Loire

Variable	Modalités	Pérennité à 3 ans
Catégorie juridique	Personne physique Personne morale	Réf +++
Secteur d'activité	Industrie	Réf
	Construction	---
	Commerce	---
	Transports et entreposage	ns
	Hébergement et restauration	---
	Activités financières et d'assurance	ns
	Activités immobilières	---
	Information et communication	---
	Activités de services administratifs et de soutien	---
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	ns
Moyens de départ	Enseignement, santé humaine, action sociale	+++
	Autres activités de services	--
Moyens de départ	Moins de 2 000 euros	ns
	de 2 000 à 40 000 euros	Réf
	de 40 000 à 80 000 euros	++
	80 000 euros ou plus	+++
Âge	Moins de 30 ans 30 à 49 ans 50 ans et plus	- Réf -
Sexe	Femme Homme	- Réf
Situation avant la création	Emploi	Réf
	Chômage	-
	Inactif	ns
Niveau de diplôme	Niveau inférieur au baccalauréat	Réf
	Baccalauréat technique ou professionnel	++
	Baccalauréat général	ns
	Diplôme de 1 ^{er} cycle	ns
	Diplôme de 2 nd cycle	+
	Diplôme de 3 rd cycle	++
Nombre de salariés à la création	Sans salarié	Réf
	Avec salariés	++

ns : non significatif ; Réf : référence

Champ : entreprises classiques créées au premier semestre 2010

Note de lecture : une entreprise de construction créée en 2010 a nettement moins de chances "toutes choses égales par ailleurs" d'être pérenne à son troisième anniversaire qu'une entreprise industrielle (situation de référence). Lorsque la modalité est jugée significative, l'écart de sa probabilité à la situation de référence est affichée ici selon une échelle qualitative.

Le facteur le moins favorable par rapport à la situation de référence est noté "---", le facteur relativement le plus favorable "+++".

Source : Enquêtes Sine 2010

des demandeurs d'emploi et des personnes éloignées du marché du travail.

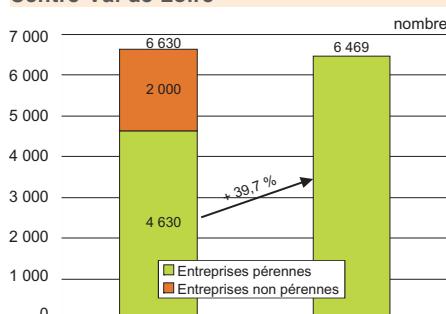
Savoir bien s'entourer au moment de la création permet également à l'entrepreneur d'augmenter les chances de survie de son entreprise. Ceux agissant seuls maintiennent moins souvent leur activité que ceux recevant l'appui de leur entourage ou d'un organisme professionnel de soutien.

Maintenir son entreprise : plus difficile pour les jeunes et les femmes

L'âge de l'entrepreneur joue sur la réussite de son projet. Les jeunes de moins de 30 ans réussissent moins bien que leurs aînés. Le taux de survie progresse avec l'âge sous l'influence combinée d'autres facteurs tels que les moyens de départ ou le secteur d'activité. Ainsi, sept jeunes créateurs sur dix sont toujours à la tête de leur entité au bout de trois ans contre trois créateurs sur quatre âgés de 50 ans ou plus. La pérennité des créations des seniors de la région est particulièrement plus forte qu'en France de province (cinq points de plus).

Le taux de survie des entreprises créées par des femmes est inférieur de cinq points à celui des entités initiées par des hommes

5 Évolution de l'emploi entre 2010 et 2013 dans les entreprises créées en Centre-Val de Loire



Champ : entreprises classiques créées au premier semestre 2010
Source : Enquêtes Sine 2010

(69 contre 74 %). Les femmes mettent en œuvre des moyens moins importants au démarrage et investissent dans des secteurs plus fragiles. Elles sont par ailleurs plus jeunes que leurs homologues masculins à la création de leur entreprise. Mais l'analyse toutes choses égales par ailleurs confirme l'influence du sexe au-delà de ces facteurs.

Expérience et diplômes, des atouts supplémentaires

L'expérience professionnelle va de pair avec l'âge de l'entrepreneur. Il est logique

de constater une meilleure survie pour les entrepreneurs ayant connu une expérience de création (74 %), notamment dans le même domaine d'activité que le métier exercé précédemment. En Centre-Val de Loire, cependant, le taux se réduit à partir de deux tentatives de création. C'est plus l'expérience « métier » qui est bénéfique et moins l'expérience de création.

Il est également plus favorable d'être en activité avant de créer son entreprise. Les indépendants ou les salariés réussissent mieux que les demandeurs d'emploi ou les inactifs.

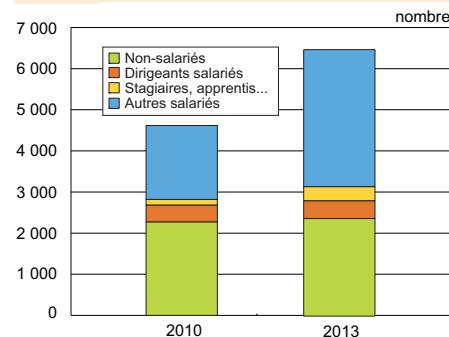
Enfin, détenir un niveau de diplôme élevé (supérieur à bac+3) augmente les chances de succès, dans la région comme au niveau national (76 %). Toutefois, en Centre-Val de Loire, les titulaires d'un CAP, BEP maintiennent leur activité presque aussi bien que les diplômés de l'enseignement supérieur.

Presque autant d'emplois en 2013 qu'en 2010

Les entreprises classiques créées au premier semestre 2010 en Centre-Val de Loire compattaient 6 630 emplois. Trois ans après, l'emploi total a diminué de 2,4 %, plus fortement qu'en France de province (- 0,5 %).

La croissance de l'emploi dans les entreprises pérennes, de 40 % entre 2010 et 2013, soit 1 840 postes environ, compense presque les pertes dues aux cessations (2 000 emplois) (figure 5).

6 Croissance de l'emploi salarié dans les entreprises pérennes en Centre-Val de Loire



Champ : entreprises classiques créées au premier semestre 2010 et pérennes à trois ans

Source : Enquêtes Sine 2010

Sur la période, la baisse d'emploi concerne particulièrement le commerce alors que l'industrie et l'action sociale générèrent une hausse. L'emploi progresse dans les entreprises créées avec 80 000 euros ou plus, en raison d'une meilleure survie. Dans les entreprises créées sous le statut de personne morale, l'emploi augmente très légèrement.

Créer une entreprise c'est d'abord créer son propre emploi. Dans un premier temps, l'emploi non-salarisé profite de la dynami-

Le rural se porte mieux

En Centre-Val de Loire, les disparités départementales sont peu importantes en matière de taux de survie : il varie de moins de deux points (entre 72,0 % pour le Cher et 73,7 % pour le Loiret). Les unités localisées dans les communes rurales ou dans les petits ou moyens pôles résistent mieux que celles implantées dans les grands pôles urbains.

La présence plus importante d'artisans dans les communes hors influence des pôles, présentant les taux de survie les plus élevés, explique en partie ce constat. La moindre concurrence dans les zones rurales peut aussi intervenir positivement sur la survie de l'entreprise.

Type d'aire urbaine (2010)	Taux de survie à 3 ans	%
Grand pôle urbain	70,4	
Couronne d'un grand pôle	74,1	
Moyen et petit pôle	74,1	
Autres communes	77,0	

Champ : entreprises classiques créées au premier semestre 2010

Source : Enquêtes Sine 2010

que de création. Ensuite, l'emploi salarié progresse. Si le nombre de non-salariés est resté relativement stable entre 2010 et 2013, la part des salariés gagne treize points dans les entreprises pérennes (de 51 à 64 %) (*figure 6*).

Parmi les unités pérennes, la part d'entreprises employeuses est de 23 % en 2010 (hors dirigeant) et de 38 % trois ans après. Les hausses de l'emploi sont plus importantes pour les personnes morales, dans le secteur industriel que dans le commerce et dans les entités créées par des hommes que dans celles ayant à leur tête une femme (42 contre 33 %).

Des signes de fragilité

Les difficultés rencontrées au cours des trois premières années constituent des signaux d'alerte sur la pérennité à venir des entreprises concernées. Une unité pérenne

sur cinq a vu son chiffre d'affaires diminuer sur la période. Quatre sur dix ont rencontré de fréquents problèmes de trésorerie, notamment liés à des charges trop élevées et à un défaut ou un retard de paiement des clients. Pour pallier ces difficultés, les recours fréquemment utilisés sont les découverts bancaires et les ressources personnelles.

Pour assurer le développement de leur entreprise, les créateurs investissent : presque tous l'ont fait au cours des trois premières années. Le montant engagé reste très variable selon le type d'investissement. Les principaux sont liés au fonctionnement immédiat de l'entreprise comme l'achat de matériel nécessaire à la production ou de véhicules. Les emprunts bancaires et les réserves de l'entreprise sont alors privilégiés. ■

Source

Le système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine) est un dispositif permanent d'observation des jeunes entreprises ; il a pour objectif de suivre une génération d'entreprises pendant cinq ans afin d'analyser les conditions de développement et les problèmes rencontrés par les nouvelles entreprises. La première enquête intervient dès les premiers mois de la création de l'entreprise, la deuxième interrogation est réalisée sa troisième année d'existence et la troisième enquête est adressée cinq ans après la naissance de l'entreprise. L'analyse proposée ici porte sur la première et la deuxième vague d'enquête des entreprises créées au premier semestre 2010, c'est-à-dire interrogées en septembre 2010 puis en décembre 2013. Le champ de l'enquête Sine couvre l'ensemble des entreprises ayant vécu plus d'un mois, ayant une activité marchande, à l'exclusion des activités agricoles et des auto-entrepreneurs (ces derniers faisant l'objet d'une enquête spécifique).

Le Centre-Val de Loire fait partie des régions concernées par une extension de l'échantillon, complétant le dispositif national.

Méthodologie

Champ

La première partie de cette étude, concernant la survie, porte sur les entreprises classiques (hors auto-entreprises) créées au premier semestre 2010 et encore actives à leur troisième anniversaire, soit 2 380 entités.

La partie sur l'évolution de l'emploi et les difficultés rencontrées par ces entreprises concerne celles encore actives au moment de la deuxième vague d'enquête en septembre 2013, soit 2 150 entités pérennes.

Définitions

Création d'entreprise : elle correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept harmonisé au niveau européen inclut aussi la réactivation d'entreprise après une interruption de plus d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, en termes d'activité et de localisation. La notion de création d'entreprise dans les enquêtes Sine est un peu plus restrictive. En effet, sont exclues les entreprises ayant vécu moins d'un mois et les « activations économiques » correspondant à des immatriculations dans Sirene (système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) avant le 1^{er} janvier de l'année de la génération considérée.

Taux de survie à n année(s) : rapport entre le nombre d'entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée (2010 ou 2006) et ayant atteint leur énième anniversaire, à l'ensemble des entreprises créées au cours du premier semestre de l'année considérée.

Entreprise pérenne : une entreprise est considérée comme pérenne si elle est toujours active au moment de la deuxième vague d'enquête.

Insee Centre-Val de Loire
131, rue du faubourg Bannier
45034 Orléans Cedex 1

Directeur de la publication :
Jean-Michel Quellec

Chefs de projet :
Annie Clerzau
Stéphanie Héran

Rédacteur en chef :
Philippe Calatayud

Relations médias : medias-centre@insee.fr

ISSN 2416-9471
© Insee 2015

Bibliographie

- Entreprises créées en 2010 : sept sur dix sont encore actives trois ans après leur création, *Insee Première* n° 1543, avril 2015.
- En Centre-Val de Loire, moins d'une création d'entreprise sur trois est le fait d'une femme, *Insee Analyses Centre-Val de Loire* n° 10, février 2015.
- En région Centre, les nouvelles entreprises auront créé plus de 9 000 emplois après cinq ans, *Insee Centre Info* n° 192, octobre 2013.
- Moins de créations d'entreprises classiques, mais un meilleur potentiel pour durer, *Insee Centre Info* n° 182, novembre 2012.

